

INFO PRESSE

INFORMATION PRESSE

Le 29 avril 2010



Environnement et Développement Durable:

Opération 1.2.3 Environnement : 36 entreprises régionales engagées dans une démarche de management environnemental pour la première année, 48 entreprises programmées pour la seconde période

36 entreprises régionales désireuses de s'engager dans une démarche de management environnemental par étapes ont participé à la première année de l'opération 1.2.3 Environnement. A ces 36 entreprises succéderont 48 autres pour la 2^{ème} année de l'opération qui débutera en juin 2010.

Cette opération régionale est pilotée par la Chambre Régionale et le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur Corse avec le soutien de l'ADEME, la DIRECCTE, la Région PACA et de l'Europe.

Elle accompagne les entreprises de façon progressive dans une démarche environnementale. Basée sur le guide AFNOR pour la mise en place par étapes d'un système de management environnemental, elle permet aux entreprises d'atteindre en 3 étapes certifiables l'ISO 14001.

Le niveau 1 fait un état des lieux et identifie les actions prioritaires, le niveau 2 établit un programme d'actions environnemental. Enfin le niveau 3 formalise un système de management environnemental et permet de postuler à la certification ISO 14001 et/ou l'enregistrement EMAS.

Contact :

Caroline MOHENG – 04 91 14 42 09 – moheng@pacac.cci.fr